**La commune de Valgorge recrute**

**Un Agent d’Accueil (H/F) pour l’aire de camping et gîte communal**

La commune de Valgorge recrute un agent qui assurera la gestion de l’aire de camping et du gîte communal.

L’aire de camping est ouverte du 01/05 au 31/09 tandis que le gîte communal est ouvert toute l’année.

La période haute pour l’aire de camping couvre juillet et août.

Le poste est proposé pour la période à/c du 15/04/2021 pour 1 an

**Missions principales :**

* Assurer l’accueil des touristes et randonneurs
  + Présence physique lors de l’arrivée et départ des touristes
  + Présentation du règlement intérieur
  + Etat des lieux pour le gîte
* Assurer la gestion de l’accueil
  + Transmettre les informations concernant la richesse du territoire
  + Facturation, encaissement des locations
  + Signaler en mairie tous les dysfonctionnements constatés
  + Réaliser le bilan annuel de l’aire de camping
* Assurer l’entretien des locaux et espaces verts sur l’aire d’accueil
  + Ménage du gîte
  + Traitement du linge pour le gîte
  + Nettoyage des toilettes de l’aire de camping
  + Gestion des espaces verts (nettoyage, tonte, ..)
  + Réalisation de petits travaux

**Contrat :**

Ce contrat est conclu pour un an du 15/04/2021 au 14/04/2022

Ce contrat représente un 0,30 ETP (Equivalent Temps Plein) soit 10h30/semaine ou 480 heures par an.

Ces heures seront à gérer selon la saisonnalité et l’importance de l’activité. Ouverture et période haute de l’aire de camping, activité du gîte.

En collaboration avec la mairie, un planning prévisionnel des heures sera arrêté avec une adaptation nécessaire par l’agent selon les besoins.

**Profil :**

L’agent devra disposer de connaissances sur le secteur du tourisme (ressources de la vallée, animations proposées, …)

L’agent devra être autonome, rigoureux et avoir le sens de l’organisation.

Il(elle) devra faire preuve de capacités d’initiatives et de décisions.

Il (elle) devra avoir le sens de l’accueil, des capacités d’écoute et le sens des responsabilités

**Rémunération**

Contractuel, l’agent sera classé en équivalent agent technique catégorie C, échelon 1 indice brut 354, majoré 330

Il (elle) bénéficiera d’une rémunération de 466.39 € brut/mois hors primes IFSE et CIA

La rémunération sera lissée sur la durée du contrat et ne tiendra donc pas compte de la saisonnalité de l’activité.

**Candidature :**

Les candidatures sont à adresser à [didier.mazille@valgorge.fr](mailto:didier.mazille@valgorge.fr)

Date limite des candidatures : 21 mars 2021

Adresser lettre de candidature + CV